

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1103

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 2 BIS A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.